

- Élus du Conseil municipal
- membres du CC senior
- membres du CCAS, et en premier lieu Frédérique Dulac,
- les agents du service senior/CCAS : Nathalie, Jérémy,
- les agents des services municipaux et intervenants auprès des seniors

Chère Magali, notre Maire-adjointe au développement du lien intergénérationnel,
 Chère Frédérique, notre Maire-adjointe au lien social, à la solidarité, l'action sociale et la santé
 mais aussi notre présidente du CCAS,
 Mesdames et Messieurs les élus du Conseil Municipal,
 Messieurs les Maires honoraires,
 Mesdames et Messieurs les membres du Comité consultatif senior et du CCAS,
 Mesdames et Messieurs, chers amis,

Magali a présenté toutes les animations, les accompagnements, les espaces de vie et de partage. Cette fabrique du partage que nous sommes parvenus à établir année après année, collectivement. Prendre le temps de se voir, de discuter, c'est essentiel pour renforcer nos liens et garder cette convivialité qui fait la richesse de notre belle commune.

Nous avons à cœur de continuer à faire de Magny-les-Hameaux un lieu de vie chaleureux et dynamique pour tous, et en particulier pour vous, nos aînés. Vous êtes l'âme de notre ville, ceux qui portent la mémoire et les valeurs de notre communauté.

Ce moment festif fait partie de ces choix de proximité et de lien social que nous avons fait pour Magny-les-Hameaux. Je tiens particulièrement à cette proximité, à la sincérité de l'engagement pour les autres qui doit être la première responsabilité d'une ou d'un élu-e.

Et grâce à l'engagement des membres de notre équipe municipale, des agents municipaux et des nombreux bénévoles, nous continuons à développer des services et des activités adaptés à vos besoins. Ce travail collectif serait bien plus délicat sans l'investissement des agents de nos services municipaux, qui interviennent pour l'organisation de cet après-midi convivial mais aussi toute l'année au service de tous les habitants.

À leurs côtés, il y a aussi la mobilisation sans faille des élus de notre équipe municipale, et des bénévoles qui nous entourent, sans oublier l'association de seniors des Fils d'argent - qui propose une multitude de belles sorties -, les membres du Comité consultatif senior et du Conseil d'administration du CCAS.

C'est grâce à toutes ces personnes que les services rendus aux seniors, dans l'accompagnement, l'organisation des sorties, des loisirs, la lutte contre l'isolement, la solidarité en cas de coup dur, les rencontres et le dialogue entre les générations, existent, perdurent et se développent à Magny-les-Hameaux !

Alors oui, tout n'avance pas toujours aussi vite que nous le voudrions, et tous les sujets ne sont pas de la compétence de la commune...

Comme c'est le cas dans le domaine de la santé de proximité. Nous avons réussi à renforcer l'offre en kiné depuis l'an passé. Je sais que la satisfaction est là. Et nous espérons une bonne nouvelle d'ici quelques semaines pour la médecine générale.

Les exemples de mobilisation pour l'intérêt général de notre commune ne manquent pas, avec des dossiers que nous parvenons bien souvent à faire aboutir : la Maison de l'environnement pour accueillir la multitude d'initiatives associatives et une partie des 10 000 spectateurs annuels de notre saison culturelle reconnue, le nouveau collège à présent en construction avec le Département, la future Médiathèque qui ouvrira normalement en septembre prochain et au

financement de laquelle nous avons fait le choix, en responsabilité, de participer, afin de l'obtenir de l'Agglomération dont c'est la compétence.

Après des péripéties sur le financement et des aspects juridiques, notre projet d'habitat inclusif et solidaire, Maison Madeleine, dont je vous parle depuis plusieurs années à présent, avance à nouveau. Il n'est jamais facile d'innover, mais notre soutien fort à cette association, à chaque étape, parviendra, nous l'espérons, à créer le premier établissement de ce type dans les Yvelines.

Il est essentiel que chacun puisse continuer à vivre dans notre belle commune, en toute sérénité, tout en parvenant à maîtriser la densification indispensable pour préserver nos espaces naturels et agricoles en évitant l'étalement urbain. L'objectif fixé est clair : maintenir la population au niveau actuel d'environ 9 500 habitants, et rester accessible pour des jeunes qui souhaitent s'installer dans la vie, pour les familles et les seniors qui souhaitent continuer de vivre dans notre commune. Notamment en travaillant des petites opérations de logements en lien avec les riverains. Notamment aussi en validant notre réadhésion à la Charte du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse en cours de renouvellement.

Nous poursuivons la transformation de notre territoire pour les générations futures, pour notre cadre de vie, pour bien vivre ensemble. C'est dans cette démarche que nous travaillons collectivement par exemple, les espaces verts du quartier du Buisson, après la plaine de Chevincourt il y a 5 ans, avec du comestible, du maraîchage, des fruitiers... Les premières plantations auront lieu les 8 et 9 mars et je vous invite à venir y participer, pour partager vos expériences.

Nous espérons inaugurer le gymnase Auguste Delaune totalement rénové, avant l'été. Pour enfin retrouver notre 2^e gymnase – ce qui est, je le rappelle, une gageure pour un territoire de 9 500 habitants – mais si indispensable pour notre commune qui soutient fortement la dynamique associative et l'éducation au sport !

Suite aux financements obtenus de l'État l'an passé, nous allons démarrer le prochain chantier de rénovation énergétique avec le groupe scolaire Corot-Samain. C'est le 5^e équipement public en chantier, dans le cadre de notre plan pluriannuel engagé depuis 2018 et basé sur les diagnostics de consommations.

Surtout, ce travail porte aujourd'hui ses fruits en termes de diminution de consommation, donc de préservation de notre environnement et aussi gestion de nos finances publiques ! C'est une diminution de consommation d'électricité de 17 % depuis 2019, de gaz de 30 % depuis 2021. Cela nous a permis d'amoinrir l'effet de l'inflation, sans l'éliminer complètement néanmoins. Puisque ces coûts ont bondi de 93% pour notre facture d'électricité et de 131 % pour celle du gaz. À l'échelle d'une commune c'est gigantesque. Nous sommes bien loin des niveaux d'inflation sur lesquels certains s'appuient pour toujours dénigrer l'action communale.

Imaginez l'état de nos finances locales si nous n'avions pas agi pour baisser durablement nos consommations.

Nous, nous maîtrisons totalement nos dépenses de fonctionnement, restées stables depuis 2017, pour maintenir un budget en équilibre, malgré toutes les crises successives à gérer et l'évolution des besoins de services pour les habitants ; et nous avons en plus, diminué notre dette déjà très faible.

Par contre, contrairement à ce que certains tentent de faire croire, Magny-les-Hameaux a bien perdu progressivement près d'1M5 € depuis 2012 dont un tiers de cette somme depuis 2017 – c'était cette dotation de l'État qui, je le rappelle, était une compensation du transfert de ses compétences vers les communes.

Dans le même temps, notre budget est ponctionné chaque année d'environ 300 000 €, ce qui représente 4 points d'impôt. Auxquels le gouvernement actuel vient d'ajouter au budget 2025, une contribution qui devrait être de l'ordre de 140 000 €, soit 2 points d'impôts. C'est bien tout cela qui met en péril notre service public de proximité, et non nos dépenses que nous maîtrisons particulièrement, pour limiter au maximum l'évolution des taux de fiscalité pour les habitants. Ce qui permet d'ailleurs que notre imposition reste moins élevée que dans de nombreuses communes voisines.

Et l'État ne s'y trompe pas, qui, par une méthode de calcul alambiquée au possible pour être incompréhensible, nous ajoute chaque année un prélèvement supplémentaire, considérant que les habitants ne paient pas assez d'impôts à Magny-les-Hameaux. C'était encore 22 000 € en 2024.

Nous continuons aussi le développement économique de notre territoire, qui contribue à nos finances locales, représentant actuellement 30 % de nos recettes fiscales, ce qui est autant que les habitants ne paient pas.

Au-delà des agrandissements d'entreprises que nous accompagnons comme pour Téléhouse et Safran, des transformations comme pour Apageo, de nouveaux projets vont, nous l'espérons, marquer les prochaines années. Par exemple, Colas va renforcer son centre international de recherche. Un centre de données va voir le jour dans la zone d'activités du Mérantais pour continuer d'accompagner la transition numérique. La Fédération française de golf étudie son implantation au Golf national.

Et j'ai le plaisir de vous annoncer le projet de création d'un campus universitaire et de recherche dans le domaine de la santé, après plusieurs années de discussions. La délibération a été prise en ce sens au conseil d'agglomération jeudi dernier. Nous travaillons ce dossier d'envergure avec l'agglomération, avec l'université de Saint-Quentin-Yvelines, et avec des laboratoires qui travaillent notamment sur les thérapies contre les maladies génétiques et les maladies rares.

C'est une chance pour Magny-les-Hameaux, positionnant encore plus fortement notre commune comme un territoire qui compte pour la formation, la recherche et l'innovation. Qui compte pour créer un avenir meilleur, accessible à tout le monde.

C'est aussi à cela que nous travaillerons encore cette année pour notre commune, avec des services adaptés aux besoins de tous les habitants. Magny-les-Hameaux est aujourd'hui reconnue pour sa diversité d'activités, et ce haut niveau de services et d'équipements.

Une commune dans laquelle chaque habitante et habitant trouve sa place, peut s'épanouir et s'émanciper... peut vivre libre tout au long de sa vie, parvient à ne pas être seul, peut participer à des activités, peut trouver de l'aide lorsque c'est nécessaire, peut avoir accès à des services de proximité pour sa vie quotidienne, peut simplement sortir de chez soi pour une promenade agréable.

D'ailleurs, pour mieux répondre aux besoins des familles magnycoises, nous lançons à présent, parmi l'ensemble de nos chantiers et actions, les études pour créer une nouvelle crèche collective qui permettra d'accroître notre offre pour notre service public de la petite enfance : c'est une nécessité dans une commune où 40% de la population a moins de 30 ans. Elle se situera au Centre Henri Dès, dans un souci d'optimisation des surfaces de locaux communaux.

Ensemble nous bâtissons une commune où il fait bon vivre, où chacun peut trouver sa place et participer à la vie locale. Aujourd'hui et dans notre quotidien, mais aussi pour répondre aux besoins des habitants de demain.

Votre engagement, vos retours et votre enthousiasme sont précieux. Vous êtes au cœur de nos décisions, et nous voulons que Magny-les-Hameaux continue d'être un lieu accueillant, solidaire et dynamique... Un endroit où il fait bon vivre à tout âge.

Merci à vous et profitez bien de cette belle journée !